# CHAMPIONNATS NATIONALE 2 ETÉ

## COMPLEXE SPORTIF LÉO LAGRANGE

(BASSIN OLYMPIQUE HOMOLOGUE – CHRONOMETRAGE AUTOMATIQUE)

## TOULOUSE – 29, 30 JUIN & 1 JUILLET 2013

## PLAQUETTE DE PRESENTATION ET D'INFORMATION

**ORGANISATEURS : COMITE MIDI-PYRENEES DE NATATION ET DAUPHINS DU TOEC**

Les dauphins du TOEC
lesdauphinsdutoec.com

FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION
COMITÉ RÉGIONAL DE MIDI-PYRÉNÉES

CONSEIL RÉGIONAL MIDI-PYRÉNÉES

MAIRIE DE TOULOUSE

Ministère de la Jeunesse et des Sports

CROS MIDI-PYRENEES FRANCE
COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

Les dauphins du TOEC
lesdauphinsdutoec.com

FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION

speedo

FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE GARONNE

FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION
COMITÉ RÉGIONAL DE MIDI-PYRÉNÉES

# REMERCIEMENTS

Le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation remercie toutes celles et tous ceux qui contribuent au succès de cette rencontre, les bénévoles, les institutions partenaires et les sponsors.

- Le Conseil Régional Midi-Pyrénées
- Le Conseil Général de Haute-Garonne
- La Ville de Toulouse
- La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Midi-Pyrénées et de Haute-Garonne
- Le Comité Régional Olympique et Sportif de Midi-Pyrénées
- La Fédération Française de Natation
- Le Comité Départemental de Haute-Garonne


# REMERCIEMENTS

Le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation remercie toutes celles et tous ceux qui contribuent au succès de cette rencontre, les bénévoles, les institutions partenaires et les sponsors.

- Le Conseil Régional Midi-Pyrénées
- Le Conseil Général de Haute-Garonne
- La Ville de Toulouse
- La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Midi-Pyrénées et de Haute-Garonne
- Le Comité Régional Olympique et Sportif de Midi-Pyrénées
- La Fédération Française de Natation
- Le Comité Départemental de Haute-Garonne


Le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation adresse tous ses encouragements sportifs aux compétiteurs et à leurs entraîneurs. Très bon séjour à toutes et tous.

# ORGANISATION, REGLEMENT ET DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Le Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation organise les Championnats Nationale 2 d'Eté au Complexe Léo Lagrange à Toulouse en date des 29, 30 juin et 1 juillet 2013.

**Piscine :**

- Complexe Sportif Léo Lagrange – 54 Rue des Sept Troubadours – 31 000 Toulouse.

**Type de bassin :**

- 50 m, 8 couloirs, chronométrage électronique avec afficheur 8 couloirs (bassin homologué).

**Contacts :**

- Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation
  Bâtiment B – BAL 37, 72 Rue Riquet
  31 000 Toulouse
  Tél : 05-61-62-61-92
  Fax : 09-70-61-12-73
  e-mail : engagements@mpffn.fr
  Site web : midipyrenees.ffnatation.fr

**Accès** :

- Métro ligne A : Station Jean Jaurés, Station Matabiau SNCF ;
- Métro ligne B : Station Jean-Jaurés.
- Train : gare SNCF Toulouse Matabiau (à proximité de la piscine et de nombreux hotels)
- Route : rocade A 61, sortie 15, Toulouse-Centre, suivre direction Centre-ville, par la Route d'Agde et l'Avenue Léon Blum. Parcs de stationnement : Jean-Jaurés (Allées Jean Jaurés) et Saint-Aubin (Rue Riquet).
- Avion : aéroport international Toulouse-Blagnac (8 km), puis navettes jusqu'à la gare SNCF.

Totalement inédits dans le programme sportif de l'Olympiade Rio de Janeiro (2012-2016), les Championnats de Nationale 2 d'Eté, disputés sur chaque territoire interrégional, ont pour objectif de qualifier directement un contingent complémentaire de nageuses et nageurs aux Championnats de France Minimes et aux Championnats Nationaux 16 ans et plus.

## CONTENU DU PROGRAMME

- Epreuves individuelles :
  - 50 m Nage Libre, 100 m Nage Libre, 200 m Nage Libre, 400 m Nage Libre, 800 m Nage Libre, 1500 m Nage Libre, 50 m Dos, 100 m Dos, 200 m Dos, 50 m Brasse, 100 m Brasse, 200 m Brasse, 50 m Papillon, 100 m Papillon, 200 m Papillon, 200 m 4 Nages, 400 m 4 Nages.
  - Séries et finales A et B (C*) pour toutes les épreuves de 50 m, 100 m, 200 m et 400 m.
  - Classement au temps (séries lentes le matin et série rapide l'après-midi) pour les épreuves de 800 m Nage Libre et 1500 m Nage Libre.
  - * finale C protégée et réservée pour les Minimes (14-15 ans) non retenus aux finales A et B.

## JURY

- Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

## MODE DE PARTICIPATION

Cette compétition est strictement réservée à la participation des nageurs licenciés à la Fédération Française de Natation. Les nageurs du collectif « Excellence Nationale » ne sont pas autorisés à participer. Les nageurs du collectif « Excelle Interrégionale » doivent obligatoirement participer au Championnat Interrégional en bassin de 25 m pour se qualifier aux Championnats de Nationale d'Hiver.

- Nageurs qualifiés à partir des Championnats Interrégionaux en bassin de 25 m :
  Sont autorisés à participer, les nageurs âgés de 14 ans et plus ayant réalisé, lors de Championnats Interrégionaux en bassin de 25 m, une performance correspondant à la grille de qualification « Nationale 2 – 25 m » de leur année d'âge. Ceux-ci ont droit à des épreuves complémentaires. En cas d'absence de performance dans la base, ils seront engagés au temps symbolique de 59 :59.99 et seront affichés AT (absence de temps). Dans le cas où le nageur ne souhaite pas participer à l'ensemble des épreuves dans lesquelles il s'est qualifié, il ne peut pas les remplacer par d'autres épreuves.

- Nageurs qualifiés à partir des Championnats Régionaux d'Eté :
  Sont autorisés à participer, les nageurs âgés de 14 ans et plus ayant réalisé, lors de Championnats Régionaux, une performance correspondant à la grille de qualification « Nationale 2 – 50 m » de leur année d'âge. Ceux-ci ne peuvent participer qu'aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur le serveur Extranat.

## PROCEDURE D'ENGAGEMENTS

A l'issue des Championnats Interrégionaux en bassin de 25 m, des Championats de Nationale 2 d'Hiver et des Championnats Régionaux d'Eté, l'annuaire des qualifiés aux Championnats de Nationale 2 d'Eté sera actualisé sur le site internet de la Fédération Française de Natation.

**Tarifs** : les droits d'engagements s'élèvent à 9 € par épreuve individuelle et 11 € par équipe de relais (chèque libellé à l'ordre du Comité Régional Aquitaine de Natation).

**Date limite et modalité d'engagements :** les commandes d'engagements doivent être validées sur le logiciel fédéral Extranat (Extranat.fr) du 16 au 25 juin 2013. Le bon de commande, accompagné du chèque correspondant, doit ensuite être envoyé au Comité Régional Aquitaine de Natation dans un délai de 3 jours.

**Attention :** en cas d'engagements trop nombreux, l'organisateur pourra refuser des engagements.

## MISE A DISPOSITION DU BASSIN

Le bassin sera à mis disposition des compétiteurs pour l'échauffement, pour une durée de 1h30 avant le début des épreuves de chaque réunion.

## RECOMPENSES

- Les trois premiers de chaque finale A ou du classement au temps.

# PROGRAMMES ET HORAIRES DE LA COMPETITION

## REUNION TECHNIQUE

La réunion technique aura lieu le samedi 29 juin 2013 à la piscine Léo Lagrange (côté gradins) ; l'horaire sera communiqué ultérieurement.

## PROGRAMME PAR DEMI-JOURNEE

**Samedi 29 juin 2013**

| 1ère réunion | 2ème réunion |
|---|---|
| **Ouverture des portes : 7h30**<br>**Début des épreuves : 9h00**<br>▪ 1500 m NL dames (séries lentes)<br>▪ 1500 m NL messieurs (séries lentes)<br>▪ 50 m Dos dames (séries)<br>▪ 50 m Dos messieurs (séries)<br>▪ 100 m Brasse dames (séries)<br>▪ 100 m Brasse messieurs (séries)<br>▪ 200 m Papillon dames (séries)<br>▪ 200 m Papillon messieurs (séries)<br>▪ 200 m NL dames (séries)<br>▪ 200 m NL messieurs (séries) | **Ouverture des portes : 15h30**<br>**Début des épreuves : 17h00**<br>▪ 1500 m NL dames (série rapide)<br>▪ 1500 m NL messieurs (série rapide)<br>▪ 50 m Dos dames (finales)<br>▪ 50 m Dos messieurs (finales)<br>▪ 100 m Brasse dames (finales)<br>▪ 100 m Brasse messieurs (finales)<br>▪ 200 m Papillon dames (finales)<br>▪ 200 m Papillon messieurs (finales)<br>▪ 200 m NL dames (finales)<br>▪ 200 m NL messieurs (finales) |

**Dimanche 30 juin 2013**

| 3ème réunion | 4ème réunion |
|---|---|
| **Ouverture des portes : 7h30**<br>**Début des épreuves : 9h00**<br><br>▪ 100 m Papillon dames (séries)<br>▪ 100 m Papillon messieurs (séries)<br>▪ 50 m Brasse dames (séries)<br>▪ 50 m Brasse messieurs (séries)<br>▪ 50 m NL dames (séries)<br>▪ 50 m NL messieurs (séries)<br>▪ 200 m Dos dames (séries)<br>▪ 200 m Dos messieurs (séries)<br>▪ 200 m 4 N dames (séries)<br>▪ 200 m 4 N messieurs (séries)<br>▪ 400 m NL dames (séries)<br>▪ 400 m NL messieurs (séries) | **Ouverture des portes : 15h30**<br>**Début des épreuves : 17h00**<br><br>▪ 100 m Papillon dames (finales)<br>▪ 100 m Papillon messieurs (finales)<br>▪ 50 m Brasse dames (finales)<br>▪ 50 m Brasse messieurs (finales)<br>▪ 50 m NL dames (finales)<br>▪ 50 m NL messieurs (finales)<br>▪ 200 m Dos dames (finales)<br>▪ 200 m Dos messieurs (finales)<br>▪ 200 m 4 N dames (finales)<br>▪ 200 m 4 N messieurs (finales)<br>▪ 400 m NL dames (finales)<br>▪ 400 m NL messieurs (finales) |

**Lundi 1 juillet 2013**

| 5ème réunion | 6ème réunion |
|---|---|
| **Ouverture des portes : 7h30**<br>**Début des épreuves : 9h00**<br><br>▪ 800 m NL dames (séries lentes)<br>▪ 800 m NL messieurs (séries lentes)<br>▪ 50 m Papillon dames (séries)<br>▪ 50 m Papillon messieurs (séries)<br>▪ 200 m Brasse dames (séries)<br>▪ 200 m Brasse messieurs (séries)<br>▪ 100 m Dos dames (séries)<br>▪ 100 m Dos messieurs (séries)<br>▪ 400 m 4 N dames (séries)<br>▪ 400 m 4 N messieurs (séries)<br>▪ 100 m NL dames (séries)<br>▪ 100 m NL messieurs (séries) | **Ouverture des portes : 14h30**<br>**Début des épreuves : 16h00**<br><br>▪ 800 m NL dames (série rapide)<br>▪ 800 m NL messieurs (série rapide)<br>▪ 50 m Papillon dames (finales)<br>▪ 50 m Papillon messieurs (finales)<br>▪ 200 m Brasse dames (finales)<br>▪ 200 m Brasse messieurs (finales)<br>▪ 100 m Dos dames (finales)<br>▪ 100 m Dos messieurs (finales)<br>▪ 400 m 4 N dames (finales)<br>▪ 400 m 4 N messieurs (finales)<br>▪ 100 m NL dames (finales)<br>▪ 100 m NL messieurs (finales) |

# PUBLICATION DES RESULTATS

**DEVELOPPEMENT DURABLE**

Soucieuse de s'inscrire dans le cadre du développement durable, le Comité Midi-Pyrénées de Natation et le Club des Dauphins du TOEC souhaitent s'engager dans la maîtrise de la consommation du papier, par une réduction significative du tirage des résultats. Aussi, il a donc été décidé de ne plus procéder au tirage papier des exemplaires à destination des clubs lors de ce Championnat de Nationale 2 d'Eté.

**AFFICHAGE DES RESULTATS**

Les résultats seront affichés au fur et mesure du déroulement de la compétition, dans le hall du Complexe Léo Lagrange (zone d'arrivée, sur la droite, à proximité des gradins).

**DIFFUSION DES RESULTATS**

Les résultats pourront être consultés et téléchargés à partir du site officiel du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation (midipyrenees.ffnation.fr) au format PDF ou HTML.

# INFORMATIONS DIVERSES

## DELEGUE FEDERAL ET JUGE-ARBITRE

Le délégué fédéral est Julien Ville, membre du Comité Midi-Pyrénées de Natation.

Les Juges-Arbitres sont Henri Bergeret et Eric Jany.

## COUVERTURE MEDICALE DU MEETING

La couverture médicale de cette compétition est assurée par le Docteur Eric Philippe, membre du Comité Midi-Pyrénées de Natation pour l'olympiade 2012-2016.

## DROIT A L'IMAGE

L'organisateur a missionné un photographe pour réaliser des clichés lors du déroulement de ce Championnat de Nationale 2 d'Eté ou lors des podiums. Les nageurs, de par leur inscription et le paiement de leurs engagements, autorisent la presse, le comité d'organisation à exploiter les données individuelles, les images et photos réalisées sur la course et pendant la proclamation des résultats.

Cette autorisation couvre les photographies et les films qui pourront être pris à la piscine Léo Lagrange durant les 29, 30 juin et 1 juillet 2013 également à reproduire, diffuser et publier l'image, le nom, du nageur participant à cette réunion sur tous les supports et tous les formats actuels et à venir notamment, papier, supports audio et vidéo, analogique et numérique, services en ligne sur tous les réseaux, destinés à un public interne ou externe, faites à titre gratuit ou onéreux.

L'autorisation de reproduction, diffusion et publication de l'image du nageur est valable pour une durée de trois années à compter du 29 juin 2013. L'autorisation de photographier, de filmer le nageur, de reproduction, diffusion et de publication de l'image est consentie à titre gratuit.

Dans le cas où le nageur ou son représentant légal s'opposerait à ce droit à l'image au profit du Comité Régional Midi-Pyrénées de Natation, il devra en faire la demande écrite avant le début de la compétition, soit le 29 juin 2013 à 9h00.

# LISTE DES HOTELS

**KYRIAD**
7 Boulevard de la Gare
31000 TOULOUSE
☎ : 05.61.34.11.71  Fax : 05.61.34.12.21

**Hôtel Campanile**
Avenue de Saint-Caprais – ZAC de Cantemerle
Route d'Albi
31240 L'Union
☎ : 05.62.89.24.30  Fax : 05.62.89.24.31

**Hôtel Riquet**
92 Rue Riquet
31000 TOULOUSE
☎ : 05.61.62.55.96  Fax : 05.61.62.45.29

**Hôtel Terminus**
13 Boulevard Bonrepos
31000 TOULOUSE
☎ : 05.61.62.44.78  Fax : 05.61.63.18.0**6**

**Hôtel IBIS Toulouse Gare Matabiau**
14 Boulevard Bonrepos
☎ : 05.61.62.50.90  Fax : 05.61.99.21.02

**ETAP Hôtel Toulouse Centre**
23 Boulevard des Minimes
31000 TOULOUSE

**Hôtel Balladins Toulouse - Purpan**
Avenue des Arènes Romaines – 1 Rue Jean Viollis
31000 TOULOUSE
☎ : 05.34.50.58.58  Fax : 05.34.50.58.59  @ : toulouse.purpan@balladins.com

# TOULOUSE ET MIDI-PYRENEES

***Toulouse*** est une grande ville du Sud Ouest de la France, capitale de la région Midi-Pyrénées. L'agglomération compte actuellement 900 000 habitants. Elle est située sur les rives de la Garonne, à 100 kilomètres des Pyrénées et à mi-chemin entre Océan Atlantique et Méditerranée. Elle est connue par quelques monuments remarquables et des établissements ou produits de renommée mondiale : Concorde, Airbus, Spot, CNES, Aérospatiale …

Toute de brique, de tuile et de lumière, Toulouse, la ville rose, est vouée au culte des arts, de la science et de la recherche. Patrie du Bel canto, Toulouse a conservé la passion de la musique et des spectacles : danse, théâtre, concerts de l'Orchestre du Capitole…

Le sport y est également à l'honneur, particulièrement le rugby, dont Toulouse est la capitale en France avec le Stade Toulousain.

Métropole économique et industrielle du Sud de l'Europe, vantée pour sa qualité de vie, son savoir faire technologique industriel et scientifique, Toulouse est ville de rencontres, de congrès, de foires et salons.

Première région de France par sa superficie (45348 km$^2$), ***Midi-Pyrénées*** est aussi grande que le Danemark et plus grande que la Belgique, la Suisse ou les Pays-Bas. Par son étendue, sa diversité, sa richesse historique, son potentiel intellectuel et industriel, Midi-Pyrénées occupe une place stratégique tant au niveau national qu'au niveau européen. Autour de sa métropole régionale, Toulouse, Midi-Pyrénées rassemble un réseau de villes moyennes et des zones marquées à la fois par leurs différences et leurs complémentarités. Des Pyrénées aux contreforts du Massif Central, plaines et vallons, montagnes et plateaux, lacs et rivières, causses et piémonts apportent leurs spécificités et leurs attraits. Pays des grands espaces, pays de l'eau, pays du bien-vivre et pays de tradition, Midi-Pyrénées est une région au grand devenir.

Avec les Pyrénées aux sommets enneigés, qui ouvrent leurs vallées vers l'Espagne, et les bastions méridionaux du Massif Central, entre la Guyenne, la Gascogne et le Languedoc, en Midi-Pyrénées, la région la plus vaste de France, l'unité nait de la diversité. Profondément marquée par

son histoire, dont elle a conservé un patrimoine d'une étonnante richesse, elle est aussi résolument tournée vers l'avenir. Les hautes technologies, l'aéronautique (Concorde et Airbus) et l'espace (Ariane) font de sa capitale, Toulouse, deuxième ville Universitaire de France, un pôle économique européen de tout premier plan.